

Fabriquer des bougies artisanales à des fins commerciales

RS7449 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	134
Formacode(s)	45554
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2025
Date d'échéance	18/12/2027

Certificateur(s)

A F S M · SIRET : 43366278000058

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification atteste des compétences nécessaires pour concevoir et réaliser des bougies artisanales destinées à la vente, dans une logique de qualité, de créativité et de conformité aux attentes du marché.

Cette dynamique s'inscrit dans un marché en plein essor, porté par un engouement croissant pour les produits artisanaux, naturels, faits main et personnalisables. Les bougies artisanales séduisent un public en quête d'authenticité, d'ambiance sensorielle et d'objets décoratifs durables. Elles sont également de plus en plus intégrées dans des stratégies de marque, notamment dans les secteurs du luxe, de la cosmétique, ou de l'hôtellerie.

La fabrication de bougies artisanales mobilise un savoir-faire technique qui combine la maîtrise des matières premières (cire, parfums, mèches, contenants), la mise en œuvre des procédés de fabrication (moulage, coulage, démoulage, assemblage), et l'attention portée à l'esthétique, à la finition et à la sécurité des produits finis. Elle est accessible aux artisans, créateurs, designers, animateurs d'ateliers, ou encore porteurs de projet souhaitant développer une gamme de bougies artisanales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Sélectionner les matières premières en vue de la fabrication d'une bougie artisanale

Élaborer une base de cire adaptée à l'usage de la bougie

Déterminer les dosages de parfum dans une bougie artisanale

Choisir une mèche adaptée aux caractéristiques de la bougie artisanale,

Positionner la mèche

Couler la cire parfumée dans un contenant

Mettre en place un protocole de test qualité/sécurité de la bougie artisanale

Établir l'étiquetage réglementaire d'une bougie artisanale parfumée,

Constituer un dossier de déclaration d'un mélange parfumant auprès du centre antipoison

Documenter les paramètres de fabrication d'une bougie artisanale

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Si l'activité n'est pas réglementée, l'artisan doit fabriquer des produits conformes aux éléments suivants : règlement CLP CE n°1272/2008 est la directive européenne n°1271/2008 qui encadre l'étiquetage des substances chimiques et des mélanges dangereux, norme NF EN 15494 relative à la sécurité contre les risques d'incendies des bougies destinés à l'usage intérieur complète ces obligations.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse aux publics suivants : artisans à leur compte, regroupés en TPE ou intégrés à des PME, manufactures ou coopératives

; personnes exerçant en structures socioculturelles, les entrepreneurs et porteurs de projet souhaitant fabriquer et vendre des bougies.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Peuvent se présenter aux sessions d'évaluation en vue de l'obtention de la certification, les candidats ayant suivi en totalité le parcours certifiant en présentiel, en distanciel ou en format hybride.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 3 professionnels extérieurs à l'organisme certificateur en activité dans le domaine de la fabrication de bougies artisanales

Base légale

Date de décision	18/12/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2027
Date de dernière délivrance possible	17/06/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7449/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 390 € – 2 120 €
Durée	36 – 58 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	47
Parcours menés à terme	32
Taux d'achèvement	68 %
Période	06/2026 – 08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	85
Montant total engagé	138 110 €
Coût moyen par dossier	1 625 €
Durée moyenne	72 h
Période	05/2026 – 08/2026
France compétences	83 %
Reste à charge titulaire	17 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.